



[FR VERSION](#)

EN VERSION

[INFO MEMBRES n°01/2017](#)

**Nouveaux secrétaire politique & Vice-Président au SFE | « Young professionals », ou comment la Commission gère les talents... | RCAM | Aide sociale à la Commission, ça existe... | Service médical: quand les contacts deviennent tendus... | Espace des bureaux dans le bâtiment COVE, en particulier dans l'agence exécutive EASME | Cafétéria MERO: ou quand les prix flambent! | SCHUMAN TROPHY**



[Nouveaux secrétaire politique & Vice-Président au SFE](#) 



Depuis quelques jours, M. **Claudio AQUILINO** est notre nouveau **Secrétaire politique du SFE**.

Son rôle est de garantir les intérêts des membres du SFE auprès de l'administration ainsi que des autres organisations syndicales.

Elu au **CLP** (comité local du personnel) et au **CCP** (comité central du personnel), Claudio est également membre auprès du **CPPT** (comité de prévention et de protection au travail).

D'une grande expérience syndicale, Claudio devient également le point de contact du SFE.

Si vous avez des questions! N'hésitez pas à nous contacter via la Mailbox Osp-Sfe@ec.europa.eu

Nous vous informons également que M. **Fabio PADALINA**, actuellement membre de notre comité exécutif, devient **Vice-Président du SFE**.

Son expérience à la commission et notamment dans le domaine logistique seront des atouts pour nous tous!

Nous leur souhaitons le meilleur dans leur nouveau mandat!



### "Young professionals ", ou comment la Commission gère les talents... ↑

Cette initiative pourrait conduire au **favoritisme** et risque de démotiver tant les nouveaux recrutés AD et AST qui ont travaillé dur pour passer le centre d'évaluation que les agents contractuels qui arrivent à la fin de leurs six ans.

Que dire également de toute la population AC des agences exécutives gérées par la Commission et qui n'a pas le droit de passer des concours internes à la Commission alors qu'ils y travaillent depuis des décennies.

Est-ce que **la Commission** a rendu son personnel obsolète si bien qu'à présent, elle **ne cherche pas spécialement des talents en interne** mais partout ailleurs, en particulier parmi de nouveaux arrivés stagiaires ?

Les chanceux élus feront partie des quelques **30 stagiaires / AD5 qui participent au pilote**.

Est-ce cela que l'on appelle la stratégie de gestion des talents de la Commission?

Notre organisation syndicale évalue l'impact de cette décision.

Vos commentaires sont les bienvenus !

[https://myintracomm.ec.europa.eu/sg/senior/Documents/20170214\\_minutes\\_gdr.pdf](https://myintracomm.ec.europa.eu/sg/senior/Documents/20170214_minutes_gdr.pdf)



### RCAM ↑

Notre régime commun d'assurance maladie **se porte bien** !

Dans son rapport, le Comité de gestion de l'assurance maladie (**CGAM**) fait apparaître un excédent opérationnel considérable.

Nous considérons que cet excédent doit contribuer à l'amélioration de notre régime en faveur des affiliés et que des propositions d'utilisation de cet excédent doivent être faites. *Quelques exemples :*

La révision de certains plafonds de remboursement, une assurance hospitalisation complémentaire, une amélioration de la médecine préventive et des tests de dépistage, des frais de dépendance.....

Nous en profitons également pour vous rappeler certains droits :

#### **Le saviez-vous ?**

- **L'article 72§3**, remboursement spécial, limite le risque que pourrait représenter les 20% ou 15% de non remboursement en cas de soins médicaux très importants : si, en un an, le total des frais non remboursés par le RCAM dépasse le demi-salaire ou la demi-pension mensuelle de base, un remboursement complémentaire peut être demandé.

Ces non remboursements ne comprennent pas les dépassements des plafonds du RCAM ni les exclusions, les frais déclarés excessifs. Ce remboursement, au-delà du demi salaire mensuel (ou demi-pension), peut être de 100% mais est en fonction de la situation de famille et des règles des DGE.

Le risque est donc limité (si ce remboursement supplémentaire est accordé) => vérifiez vos décomptes (rubrique art.72§3, sur une période d'un an et si vous pensez être en situation, contactez le PMO !

- Prise en charge lors d'une hospitalisation => **via RCAM en ligne** ou [https://myintracomm.ec.europa.eu/hr\\_admin/fr/sickness\\_insurance/Documents/PC\\_fr.pdf](https://myintracomm.ec.europa.eu/hr_admin/fr/sickness_insurance/Documents/PC_fr.pdf)
- **Des avances** sur remboursement peuvent également être accordées sous certaines conditions afin de couvrir des dépenses importantes (remplir le formulaire ci-dessus pour demande d'avance et le renvoyer à votre bureau liquidateur).

### **Rappel :**

- Visite médicale annuelle au service médical => **HR BXL RENDEZ-VOUS SERVICE MEDICAL**

(Celle-ci peut se faire aussi via votre médecin traitant !) => **HR BXL VISITE ANNUELLE MEDECIN TRAITANT**

- Médecine préventive (programme de dépistage)=> [https://myintracomm.ec.europa.eu/hr\\_admin/fr/sickness\\_insurance/Pages/prevention.aspx](https://myintracomm.ec.europa.eu/hr_admin/fr/sickness_insurance/Pages/prevention.aspx)



### **Aide sociale à la Commission, ça existe...**

Savez-vous que la Commission propose toute **une série de possibilités d'aide** pour les cas particuliers ?  
En cas de difficultés financières graves, vous pouvez notamment faire appel à ces services.

Même si les possibilités d'aide sont limitées, un conseiller financier externe peut également vous conseiller et vous guider.  
Les assistants sociaux sont disponibles pour analyser vos demandes en toute confidentialité et essayer de trouver avec vous des solutions avant que la situation n'empire.

En ce qui concerne les enfants, **plusieurs aides** sont également disponibles : lorsqu'il s'agit d'enfants n'ayant pas la capacité de fréquenter l'école européenne pour des raisons justifiées, le **remboursement de frais de scolarité exceptionnels** peut être envisagé.

Une **aide** est également prévue pour les **parents d'enfants handicapés**, afin de couvrir une partie des frais non-médicaux souvent importants pour ces enfants.

N'hésitez pas à nous contacter si vous vous trouvez dans une situation difficile, nous analyserons avec vous la meilleure façon de vous aider et vous accompagnerons dans vos démarches auprès de l'Administration si vous le souhaitez.





## Service médical: quand les contacts deviennent tendus... ↑



Plusieurs membres nous ont signalé que lors d'entretiens avec le **service médical**, le médecin conseil les avait reçus de manière plutôt "**froide**", "**distante**" et parfois à la **limite de l'humiliation**. Si l'on peut se réjouir que les cas d'abus soit traités avec fermeté, on ne peut que déplorer que des personnes fragilisées par la maladie, un burn-out, ne soient pas traitées avec un minimum d'égards.

Nous souhaiterions savoir si vous aussi, vous auriez vécu des situations difficiles avec le service médical...

Des collègues du SFE sont à votre disposition si vous souhaitez être accompagné lors de votre entretien.



## Espace des bureaux dans le bâtiment COVE, en particulier dans l'agence exécutive EASME ↑

A la suite de nombreuses interpellations et réactions de collègues de l'agence exécutive EASME au sein du bâtiment COVE, nous avons décidé d'aller rendre visite aux collègues afin de constater les dysfonctionnements en interne.

A noter que normalement les agences exécutives sont des entités "à part" et donc devraient se munir de leur propre comité de prévention et protection au travail (**CPPT**) pour pouvoir améliorer leurs conditions de travail.

Alors que c'est une obligation légale, les agences exécutives ne possèdent pas un tel organe.

Actuellement, l'administration se dédouane de toute responsabilité (EASME est une agence exécutive donc pas le souci de la Commission)

### **Mais que faire si un tel organe n'existe pas au sein des agences exécutives?**

Sachant que les bâtiments où se trouvent les agences exécutives sont gérés par la Commission, est-ce de la compétence du CPPT de la Commission ou est-ce que chaque agence exécutive, qui a sa propre entité légale, doit mettre en place son propre CPPT pour faire le même travail que le CPPT de la Commission?

Malgré plusieurs actions de la part des différents comités locaux du personnel des agences exécutives, la question reste toujours ouverte.

Il semble que la réponse soit: "chaque AIPN fait ce qu'elle veut".

Suite à cette visite dans les locaux d'EASME, nous saisissons le **CPPT de la Commission** afin de demander d'améliorer les conditions de travail des collègues mais aussi de dénoncer ces **inégalités de traitement** entre le personnel Commission et le personnel des agences exécutives!

A savoir qu'au problème d'espace vient s'ajouter la **mauvaise qualité d'air**.  
Tout cela cumulé à la difficulté d'obtenir du télétravail, mais aussi tous les autres soucis qui en découlent, comme par exemple, le stress au travail ou les absences maladie.  
Afin de réussir les objectifs du *fit@work*, il faut d'abord penser à installer de manière homogène toutes les structures adéquates qui nous aident à garantir le bien-être au travail pour tous!



### Cafétéria MERO: où quand les prix flambent! ↑

De nombreux collègues ont pu constater que la nouvelle cafétéria du **MERO** – qui a ouvert ses portes il y a peu – offrait un nouveau concept de "**cafet**".  
Apparemment, ce nouveau concept s'accompagne de prix peu démocratiques (malgré le fait que le bâtiment soit occupé par **OIB** et **PMO**, à majorité "*contractuelle*").  
**Un exemple:** Comptez 2.5 € pour un plat de pâte avec sauce servi dans une assiette au Charlemagne // comptez 8€ pour un plat de lasagne servi dans une barquette en plastique au MERO !

On pourra également regretter l'utilisation de couverts, gobelets et barquettes jetables... ce qui, avouons-le, n'est pas très compatible avec la politique **EMAS** menée par le Commission.

On espère que des ajustements seront faits dans les prochaines semaines afin de tenir compte de la population occupant le bâtiment et d'être un peu plus "*green*".  
Nos représentants SFE, ne manqueront pas de soulever ce point lors des prochaines réunions du CLP.



### SCHUMAN TROPHY ↑



Comme chaque année, le SFE soutiendra le Schuman Trophy afin de mener des actions caritatives.  
Malgré les tristes événements de l'année passée qui avaient eu pour conséquence l'annulation de la compétition sportive (finale), nous ne souhaitons pas pénaliser l'action de solidarité que mène cette association.  
Nous sommes évidemment convaincus qu'une telle compétition se doit d'être un modèle de fairplay et de bonne entente!

**EN VERSION**

**FR VERSION**